

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

2301^e SÉANCE : 23 SEPTEMBRE 1981

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2301).....	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Admission de nouveaux Membres :	
Télégramme, en date du 21 septembre 1981, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Belize (S/14701).....	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2301^e SÉANCE

Tenue à New York le mercredi 23 septembre 1981, à 10 heures.

Président : M. Carlos P. ROMULO (Philippines).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Japon, Mexique, Niger, Ouganda, Panama, Philippines, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2301)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Admission de nouveaux Membres :
Télégramme, en date du 21 septembre 1981, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Belize (S/14701).

La séance est ouverte à 10 h 20.

Remerciements au Président sortant

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Puisque c'est la première séance du Conseil au mois de septembre, je voudrais, au nom du Conseil, exprimer notre appréciation à M. Jorge Enrique Illueca, ministre des relations extérieures du Panama, pour ses activités en tant que président du Conseil pour le mois d'août. Je voudrais lui rendre hommage pour le talent diplomatique, le tact et la courtoisie avec lesquels il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres :

Télégramme, en date du 21 septembre 1981, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Belize (S/14701¹)

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre en date du 21 septembre émanant du représentant du Guatemala, dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la demande d'admission du Belize à l'Organisation des Nations Unies. Selon la pratique habituelle et conformément aux

dispositions de l'Article 31 de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire, je propose d'inviter le représentant du Guatemala à participer à la discussion sans droit de vote.

Il en est ainsi décidé.

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le 21 septembre, le Secrétaire général, conformément à l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil, a fait distribuer la demande d'admission du Belize à l'Organisation des Nations Unies [S/14701]. Toujours selon les dispositions de l'article 59, à moins que le Conseil n'en décide autrement, cette demande sera renvoyée par le Président du Conseil au Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, à moins que je n'entende une proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission du Belize au Comité d'admission de nouveaux Membres pour examen et rapport.

4. La dernière phrase de l'article 59 dispose que le Comité fera état de ses conclusions au Conseil 35 jours au moins avant le début de la session ordinaire de l'Assemblée générale. Comme l'Assemblée est actuellement en session, je propose que le Conseil accepte de déroger à cette règle en l'occurrence et demande au Comité de faire rapport aujourd'hui même. Je présume que le Conseil accepte de suivre la procédure que je viens de suggérer.

Il en est ainsi décidé.

5. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose que les membres du Comité se réunissent dès la fin de la présente séance afin d'examiner la demande du Belize et de préparer le rapport du Comité au Conseil.

La séance est levée à 10 h 30.

NOTE

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Annexes, point 20 de l'ordre du jour, document A/36/533-S/14701.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
